

CONFERENCE NATIONALE SOVERAINE

REPUBLIQUE TOGOLAISE

s/c HOTEL DU 2 FEVRIER
B. P. 131 LOME - TOGO

Tél. (228) 21.00.03 Téléfax (228) 21.62.66

RAPPORT N° 24 : SEANCE DU MARDI 6 AOUT 1991

L'an mil neuf cent quatre vingt onze et le six août ;
La Conférence Nationale a ouvert sa séance plénière à 15 heures 07 minutes. Après la minute de recueillement et l'exécution de l'hymne national, l'ordre du jour suivant a été proposé et adopté.

- 1- rapport de la séance du 5 août 1991,
- 2- points d'actualités
- 3- suite des communications,
- 4- divers.

Les points d'actualités qui ont suivi la lecture et l'adoption du rapport n° 23 du 5 août 1991, ont porté sur divers sujets. Ainsi des Ministres ont été interpellés. Il s'agissait de Monsieur Bitokotipou YAGNINIM, Ministre de la Justice interpellé à propos de la procédure à suivre pour ajouter les prénoms dits importés sur les pièces administratives et à propos de son voyage à Yamoussokro à l'insu du Présidium. En réponse Monsieur YAGNINIM a affirmé qu'il a toujours signé les certificats de nationalité comportant les prénoms dits importés. Evoquant par ailleurs les termes d'une lettre qu'il a adressée au Présidium, il a déclaré que c'était par le fait d'un oubli dû à la précipitation et non d'un mépris des dispositions de l'Acte n° 3 qu'il n'a pas avisé le Présidium avant son départ pour Yamoussokro le 28 juillet 1991. Le Ministre de la Fonction Publique a été également interpellé alors qu'il était absent, à propos de récents engagements dans la Fonction Publique. Enfin le Ministre de l'Intérieur a été invité par le Présidium à s'informer le plus rapidement possible sur l'envoi d'un convoi de bérets verts à

Assoukoko dans l'Adélé. D'autres informations ont été portées à l'attention de la Conférence Nationale : la probable arrestation du Caporal Chef AGAYI Ogoumide et le projet de création d'une commission d'enquête à propos des événements de Bè par le Ministre de la Justice avec l'aide du chef AKLASSOU.

Par ailleurs les délégués sont intervenus pour reprendre des questions déjà soulevées. Il s'agissait notamment de Monsieur AJAVON qui disposait d'informations quant au décès de Monsieur WOWOELEMOU.

Enfin, des propositions ont été faites à l'assemblée :

Création d'une Commission Ad Hoc chargée des comptes pour procéder à l'état des lieux avant la transition, aménagement et réclamations diverses quant aux communications.

Le Présidium a eu à rappeler aux délégués qu'au cours du point de l'ordre du jour intitulé "points d'actualités", il n'est pas question de faire des communications.

Le troisième point de l'ordre du jour a été ensuite abordé. La première communication fut celle du Comité d'Action pour le Renouveau (CAR) présentée par Maître Yawovi AGBOYIBO. Ce dernier a rappelé que depuis le 13 janvier 1963, date à laquelle Sylvanus Olympio, le premier Président du Togo a été abattu, le peuple togolais a engagé une lutte multiforme pour sa libération, laquelle lutte a connu un virage historique depuis le 16 mars quand le FAR a décidé de porter la contestation au grand jour.

L'orateur a noté que depuis cette date, la contestation ouverte du régime s'est élargie et a atteint un point tel qu'aujourd'hui aucun dirigeant ne peut plus se permettre d'aller à contre-courant des aspirations du peuple.

Il a souligné que le mérite de cette lutte revient à l'ensemble du peuple, notamment aux jeunes et aux femmes, avant de rendre hommage à la mémoire et aux parents des combattants de la liberté tombés sous les balles meurtrières des forces de la répression.

Maître AGBOYIBO a montré que le système connu par le Togo depuis 1967 a été une véritable dictature caractérisée par la concentration des pouvoirs entre les mains d'un seul individu.

Cette dictature, a-t-il fait remarquer, a affecté tous les aspects de la vie de la Nation.

Maître AGBOYIBO a brièvement rappelé son passage à la tête de la CNDH, instrument d'affaiblissement de la dictature.

L'orateur a exposé ensuite les grandes lignes de la vision que le Comité d'Action pour le Renouveau (CAR) se fait de l'avenir du pays.

Il a estimé que le Togo de demain doit être une société démocratique unie et soutenue par une économie forte qui doit procurer des emplois aux jeunes et garantir un niveau décent à tous les citoyens.

Cette société, a-t-il précisé, doit reposer sur trois valeurs : la vérité, la liberté et la justice sociale.

Quant aux nouvelles institutions que la Conférence doit définir, Maître AGBOYIBO a déclaré que le CAR est favorable à un système politique où l'action gouvernementale serait conduite pour l'essentiel par un Premier Ministre émanant de la majorité parlementaire et placé sous l'autorité d'un Président de la République élu au suffrage universel.

Quant à la période de transition, Maître AGBOYIBO a proposé qu'elle soit placée sous la pleine responsabilité d'un Premier Ministre à qui il reviendra de présider le Conseil des Ministres, de conduire la politique étrangère du pays et d'être le Chef des Armées.

Il a estimé que ce Premier Ministre de la transition doit être un garant impartial des premières élections démocratiques et devra

en conséquence, être une personnalité neutre, choisie en dehors des chefs de partis.

Maître AGBOYIBO a ensuite joint la voix du CAR aux appels au pardon. Il a toutefois précisé que pour le CAR, le pardon en question signifie simplement que les victimes des crimes commis doivent dépasser leurs sentiments et cesser de nourrir de la haine pour les auteurs, mais que ce pardon ne saurait dispenser les auteurs des abus de la réparation des torts qu'ils ont causés, soit aux particuliers, soit à l'ensemble de la Nation.

Il a enfin exprimé sa foi dans la réussite des travaux de la Conférence Nationale en l'accompagnant d'un message de soutien venant d'un tradi-chanteur.

La communication du CAR conduira l'assemblée jusqu'à la première pause qui a duré de 17 heures 35 minutes à 18 heures.

La série des communications reprit avec celle du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, Monsieur Bitokotipou YAGNINIM. Cette communication indiqua d'abord les idées forces qui guident l'action judiciaire de tous les jours et présenta les différentes structures de la Chancellerie et des Organes Juridictionnels dans les Préfectures .

L'intervenant a ensuite déploré le fait que les moyens pour atteindre les objectifs aient parfois fait défaut : nombre insuffisant de magistrats et autres agents de la Justice et surtout modicité des ressources financières.

Il a souligné qu'un travail important avait cependant été accompli dans la codification des textes de base mais que l'effort doit être soutenu avec le concours de tous et de chacun.

La communication suivante a été celle du Parti Démocratique pour le Renouveau (PDR), présentée par Monsieur AYEVA Zarifou. Après avoir insisté sur le fait que la Conférence Nationale a été une suite logique de la lutte populaire, celui-ci a invité chacun à

avoir une pieuse pensée pour ceux qui sont tombés depuis le 13 janvier 1963 pour que vive la Nation. Puis commença un long et sévère réquisitoire contre le régime en place, réquisitoire qui a permis au représentant du PDR de dénoncer le régime sous tous ses aspects : politique, économique, social, culturel et militaire.

En effet, selon Monsieur AYEVA Zarifou, le régime EYADEMA a gouverné pendant près d'un quart de siècle en organisant un vide politique puisque la constitution de 1980 n'a jamais été respectée. Un seul homme a confisqué tous les pouvoirs en baillonnant le reste de la population qui, privée de ses droits, a subi des tortures physiques et morales. Aidé d'une catégorie d'individus prêts à faire toutes les basses besognes, le régime en place a réussi à transformer le pays en propriété privée, pillant tous les biens de la Nation. Il en résulte une détérioration du pouvoir d'achat des citoyens togolais et une crise économique qui ne peut être mise à la charge des cadres nationaux. C'est pour cette raison que l'orateur a dénoncé le fait que le gouvernement par la voix du Ministre BARQUE ait essayé de transformer les cadres en boucs émissaires en affirmant que c'est leur incompétence qui a amené le pays au bord du gouffre. L'intervenant a également dénoncé la gestion de l'OTP où beaucoup d'artifices comptables et financiers sont minutieusement mis en place pour saigner l'économie nationale. M. AYEVA n'a pas manqué d'énumérer un à un les complices du chef de l'ETAT dans ce pillage de la Nation. Il a recommandé de faire revenir par tous les moyens Messieurs Têtê TEVI-BENISSAN et Gbondjidè DJONDO pour une reddition de compte.

Après avoir déploré l'état de notre système éducatif, Monsieur AYEVA a tracé son profil de la Société Nouvelle en insistant sur l'unité nationale, la remise de l'homme au travail, la dépolitisation de l'administration, la mise en place des lois de règlements, la prise en compte de la dimension sociale de l'ajustement structurel, l'initiative privée, le rôle de l'armée. Le PDR a opté pour un régime parlementaire avec un mandat présidentiel de 4 ans renouvelable une seule fois.

Pour terminer Monsieur AYEVA a invité au pardon, mais a-t-il précisé, il faut un repentir sincère, ce qui nécessite que les coupables d'enrichissements illicites prennent les devants et déclarent leurs biens. A défaut, il faudra inviter les pays amis à nous démontrer leur parfaite amitié en levant le secret bancaire pour permettre les vérifications.

Suivra alors la communication de Monsieur Léopold GNININVI, porte-parole de la Convention Démocratique des Peuples Africains (CDPA). Celui-ci a d'abord salué la mémoire des martyrs de Vogan et de Pya, rendu hommage à tous ceux qui ont souffert de la barbarie de ces derniers temps. Il n'oubliera pas S. OLYMPIO dont la famille a toujours donné l'exemple d'un dépassement dans son comportement, Nicolas GRUNITZKY et Kleber DADJO.

Quant au régime actuel, n'ayant fait aucune amende honorable, il a été taxé de celui-là qui a fait regresser le pays sur tous les plans. L'intervenant a rappelé que le pardon se trouve au bout du repentir, mais surtout il faut que ce repentir soit sincère et rejaillisse sur le montant de la dette en le réduisant.

Insistant sur la nécessité d'instituer des contre-pouvoirs, la CDPA a manifesté sa préférence pour un régime semi-présidentiel, où l'Assemblée Nationale, contrôlant l'action de l'Exécutif, aura en son sein une commission d'enquête sur les violations des Droits de l'Homme ; où il y aura un Conseil Economique et Social, une Cour des Comptes et une Cour Suprême assurant le respect de la Constitution.

Une déclaration préalable de biens doit précéder toute prise de hautes charges, et la nomination à ces hautes fonctions doit être approuvée par l'Assemblée Nationale.

La Sociale Démocratie que prône la CDPA est fondée sur le juste équilibre entre le secteur public et l'initiative individuelle et sur un développement autonome et non copié de l'extérieur. Cette politique qui doit intégrer la jeunesse devra avoir pour base la décentralisation. La CDPA s'oppose à la privatisation de la RNET

et de la CEET et exige une gestion orthodoxe des entreprises comme l'OPTT, l'OTP, le Port Autonome. La CDPA recommande le rapatriement des fonds placés à l'étranger, la redéfinition du rôle de l'Armée, l'institutionnalisation du droit à la désobéissance. La transition, selon elle, ne doit pas dépasser 12 mois, et le Premier Ministre ne doit pas briguer le mandat présidentiel aux prochaines élections. La CDPA qui a proposé un pacte entre le nouveau Gouvernement et le Peuple en vue du redressement de l'économie, souhaite, pour l'unité de l'Afrique, la création de grands ensembles régionaux et l'amélioration de notre environnement sans pour autant sacrifier les humains.

Le représentant de la CDPA aura droit aux félicitations du Président du Présidium pour avoir respecté la durée des 20 minutes imparties à chaque délégation.

Monsieur KPETIGO Kwassivi quant à lui, rendra hommage à tous ceux qui ont lutté pour la démocratie, surtout la presse privée et remerciera les partenaires étrangers du Togo notamment, la France, l'Allemagne et les USA d'avoir aidé au développement de notre pays.

A travers une analyse politique et économique minutieuse, Monsieur KPETIGO a relevé une à une les gangrènes du mal qui ronge l'économie de notre pays qui, dépourvu d'épargne nationale, doit s'appuyer totalement sur l'extérieur pour son développement. Cette analyse qui a relevé les échecs de notre développement économique et social, et du programme d'ajustement structurel a énuméré entre autres causes de ces échecs, les erreurs de la politique d'investissement et de montage financier, la mauvaise exploitation du boom phosphatier, la mauvaise gestion des ressources phosphatières, la politique désastreuse de subvention aux entreprises publiques, l'absence de promotion du secteur privé, la négligence de l'artisanat, la montée du chômage, etc.

Malgré les nombreux efforts d'explication et de redressement qu'il a essayé de faire lors de son passage au Gouvernement,

l'intervenant ne sera guère compris ni même écouté. Monsieur KPETIGO a également montré l'échec des tentatives de regroupements régionaux notamment la CEDEAO qui, transformée en instrument de propagande, est devenue un concept creux. Il a souhaité un rapide regroupement des pays africains et un renforcement des échanges inter-régionaux.

Monsieur KPETIGO a proposé beaucoup de solutions pour redresser l'économie de notre pays qui a fait de la jeunesse et de la masse paysanne les classes les plus défavorisées. En optant pour un régime semi-présidentiel, Monsieur KPETIGO a également recommandé qu'un programme économique soit mis en place après la Conférence Nationale pour résorber progressivement le chômage des jeunes. Il a enfin invité les togolais à éviter la haine et la vengeance.

Après la deuxième pause qui a duré de 20 heures 17 mn à 21 heures, la Convention des Sociaux-Démocrates (C.S.D.), a présenté par la voix de Monsieur Anani Mékalawou MAWUGBE, sa communication. L'intervenant a rendu hommage à tous les combattants de la démocratie et fait un diagnostic de la Société Togolaise, diagnostic à travers lequel, il a fait remarquer que le RPT et son Chef qui ont gouverné le pays dans une dictature implacable, ont fait à notre pays, plus de mal que de bien. Toutefois, il a bien distingué la responsabilité du Chef de l'Etat, commanditaire des actes, de celle des simples exécutants.

Il a demandé aux togolais d'enterrer définitivement toute idée "d'homme providentiel" et d'instituer dans la quatrième République, l'égalité de tous devant la loi, le respect de toutes opinions et libertés, de même que les mécanismes de protection des Droits de l'Homme. Faisant le récit de son court passage au Gouvernement, l'orateur s'est réjoui du retour du Gouvernement au sein des Assises avant d'affirmer que, même si tous les collaborateurs du Chef de l'Etat ne sont pas sanguinaires ou tortionnaires, tous sont néanmoins responsables à des degrés divers.

La C.S.D a recommandé entre autres, la dénomination de la Place et de l'Avenue de la Libération, Place et Avenue de la Liberté. A cette Place de la Liberté, chaque citoyen peut exposer ses idées. Les noms des Rues et Places qui ont une consonance tribale, doivent être remplacés par des noms de Grands Leaders de l'Indépendance Africaine. La C.S.D. qui ne fait aucune confusion entre Eyadéma et les Kabyè, est pour le pardon, attribut du peuple souverain.

Le quatrième point de l'ordre du jour a été enfin abordé.

Devant les nouvelles alarmantes de braconnages et d'abattage sauvage des arbres, le Président a de nouveau lancé un appel à la conservation de la flore et de la faune et félicité les populations qui font preuve de maturité civique et patriotique en gardant la patience et le calme. Après, l'Assemblée a écouté lecture d'une lettre adressée à la Conférence par Monsieur AKOÛTE Paulin, ancien Ministre ayant servi sous la première République. Enfin, la sous-commission financière de la Commission Spéciale chargée d'assurer l'exécution des Mesures Conservatoires concernant le R.P.T., a informé la Conférence du refus du Trésorier du R.P.T. de livrer toute information à ladite commission et ceci, sur instructions du Chef de l'Etat. La commission souhaite alors être aidée en vue de trouver une solution à ce problème.

La séance sera alors levée à 21 heures 40 mn après la minute de recueillement.

Fait à Lomé, le 07 Août 1991

Le Rapporteur Général,

Me Jean Yaovi DEGLI